

le nôtre. Il faudra toujours, ou au moins pendant longtemps encore, consacrer des sommes particulières à des travaux ou entreprises d'intérêt public ; ces sommes, le revenu ordinaire ne pouvant les fournir, il y a donc les meilleures raisons du monde pour qu'elles soient imputables sur le capital. C'est la méthode que suivrait un simple particulier dans l'administration de ses affaires. Qu'un individu paie un loyer, il devra le porter au compte de son revenu de l'année ; mais s'il achète une maison, au lieu d'en déduire son revenu, il ouvrira un compte spécial et se mettra en mesure de payer sa maison. La méthode qui convient au simple particulier doit également convenir lorsqu'il s'agit des affaires de l'état. Il y a une différence essentielle entre les dépenses ordinaires du gouvernement et des dépenses spéciales affectées à des travaux publics, ou encore d'autres frais spéciaux en exceptionnels dont il convient de tenir un compte particulier pour qu'ils soient traités d'une manière différente.

Par conséquent, je ne défends pas uniquement ma propre comptabilité, mais celle de tous les hommes distingués, mes prédécesseurs au ministère des Finances, quand je prétends qu'il est à propos de faire cette distinction et de tenir ainsi les comptes publics.

Ayant ainsi établi, du moins je l'espère, que cette méthode est correcte et que nous avons eu des excédents de la même manière que nos adversaires en ont eu parfois, j'appellerai maintenant votre attention sur cette suite de surplus.

La première année de notre administration nos opérations se soldèrent par un découvert de \$519,981.44 ; mais l'année suivante, nous entrâmes dans l'ère des surplus qui dure encore. Le tableau suivant indique les excédents de chaque exercice depuis 1897 jusqu'à maintenant.

	Surplus.	Déficits.
	\$	c.
1896 7		519,981 44
1897 8	1,725,712 33	
1898 9	4,837,749 00	
1899 1900	8,054,714 51	
1900 1901	5,648,333 20	
Total pour l'ans	20,266,509 13	519,981 44
Surplus clair	19,746,527 69	
Moyenne	3,949,305 33	

Pour les 18 années, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1896, l'excédent global a été de \$27,862,361 68
Et la totalité des déficits de..... 18,060,648 55
Laisant un excédent clair de..... \$ 9,801,713 13
Ou un surplus, en moyenne, de.... 544,539 61

Pendant les dix-huit années écoulées entre le 1er juillet 1878 et le 30 juin 1896, le total

des excédents a été de \$27,862,361.68 et le total des déficits, pendant ces dix-huit années-là, s'est élevé à \$18,060,648.55. Si nous soustrayons les déficits des surplus, nous constatons que, pendant cette période de dix-huit ans, ceux qui étaient alors au finon des affaires eurent un excédent de \$9,801,713.13 ou de \$544,539.61 annuellement, en moyenne ; tandis que, depuis notre avènement au pouvoir, le surplus annuel a été, en moyenne, de \$3,948,705.53.

Jusqu'ici j'ai parlé du bilan du dernier exercice. Parlons maintenant de l'année financière en cours qui accuse une forte augmentation du revenu et un surcroît correspondant des dépenses.

Quelques VOIX : Écoutez ! écoutez !

Le MINISTRE DES FINANCES : " Écoutez ! écoutez ! " disent les honorables députés. Eh bien ! c'est être heureux que de pouvoir faire marcher les deux de pair. Pendant l'exercice en cours, nous avons perçu, jusqu'au 10 de mars courant, \$38,047,685.82. Si je tiens compte du revenu de l'an dernier, de la somme qui fut perçue depuis la même date jusqu'à la fin de l'exercice, et comptant sur une augmentation cette année, je crois que le revenu sera de \$56,800,000 (en chiffres ronds) au 30 juin prochain, comparativement à \$52,511,700 au 30 juin dernier. Ainsi, il y aura probablement une augmentation de \$4,288,298 dans le montant du revenu à la fin du présent exercice.

Parlons maintenant des dépenses. Jusqu'au 10 de mars, nous avons dépensé cette année \$30,133,502.76 ; en tenant compte de la somme dépensée pendant le dernier exercice, depuis la même date jusqu'au 30 juin, et en ajoutant quelque chose pour une augmentation probable des dépenses—car celles-ci seront plus fortes—je crois qu'à l'expiration de l'année financière, la dépense totale sera probablement de \$51,000,000, en chiffres ronds. J'arrive à un chiffre un peu moindre, mais disons \$51,000,000 pour plus de commodité. Il y aura donc un surcroît de dépenses de \$4,133,632, comparativement aux dépenses imputables sur le fonds consolidé pendant le dernier exercice. On voit que je compte sur une augmentation de \$4,288,298 dans le chiffre du revenu et sur une augmentation du total des dépenses se chiffrant par \$4,133,632. Ces deux sommes seraient bien près de s'équilibrer. Si elles se balançaient absolument, nous aurions le même excédent que l'an dernier, soit \$5,648,333 ; mais, comme l'augmentation du revenu l'emportera faiblement sur l'augmentation des dépenses, je crois pouvoir dire que le surplus du présent exercice sera un peu plus fort que celui du précédent et se chiffrera à \$5,800,000.

Quant aux dépenses imputables sur le capital, elles sont exceptionnellement élevées cette année et plus fortes que depuis bien des années. Les dépenses imputables sur le capital et les dépenses spéciales atteindront \$11,250,000 contre \$11,110,000 pendant l'exercice précédent.